JULIEN CLARCHIES, griffe de Curaçao, affranchi, violoniste et chef d'orchestre des bals de la cour impériale

Cet article est le résultat d'apports entrecroisés de plusieurs contributeurs : *Pierre Bardin*, qui a mentionné Julien dans plusieurs écrits et a trouvé l'acte d'affranchissement, *Marie-Christine Cintas*, descendante de Julien, qui, ayant lu les articles de Pierre Bardin, nous a communiqué ce qu'elle savait et souhaitait en savoir plus¹, *Frédéric Batier*, son cousin, qui lui avait transmis certaines informations et nous les a ensuite communiquées directement, *Bernard Camier*, spécialiste de la musique aux îles, qui a soutenu en 2004 une thèse sur la musique coloniale à Saint Domingue², et nous-mêmes, *Bernadette et Philippe Rossignol*, pour la mise en forme de ces divers apports et des recherches complémentaires.

Julien, griffe, esclave et violoniste

Les Affiches Américaines, du Cap Français, publient cette annonce le 13 novembre 1781 : « Monsieur De Trémonderie part pour la France par le premier convoi. Il laisse sa procuration à Madame son épouse. Il vendra un jeune Griffe de 17 à 18 ans nommé JULIEN, bon musicien et annonçant les plus grands talents pour le violon et l'alto dont il joue déjà supérieurement : il est en ce moment engagé jusqu'à Pâques à l'orchestre de la Comédie du Cap. Il fait sa partie dans n'importe quel concert. Il faut pour ce Griffe s'adresser à Monsieur Ducommun, curateur aux successions vacantes »³.

C'est là la première mention de l'existence de Julien à Saint Domingue. Elle donne son âge approximatif qui le fait naître vers 1769/1770⁴, son état d'esclave, ses talents exceptionnels de violoniste, participant à l'orchestre de la Comédie du Cap, et l'indication que c'est un griffe, donc métis de noir et de mulâtre, mention que nous retrouverons régulièrement précisée en ce qui le concerne jusqu'à son affranchissement.

Son premier propriétaire est en fait Louis Frédéric PICHON PRÉMESLÉ de TRÉMONDRIE, qui fut d'abord capitaine de navire, et en 1773 franc-maçon de la loge L'amitié à l'Orient de Bordeaux⁵. Nous avions vu son testament en avril 1774, avant qu'il ne s'embarque à Bordeaux⁶. Né en janvier 1747 à Sées, dans l'Orne, il mourra en 1817 à Alençon. Il avait donc 34 ans en 1781. En 1774 il possédait un mulâtre, Aza, et un nègre nommé Favory originaire du Mozambique qu'il laissait à Bordeaux en apprentissage chez un perruquier. Disons au passage qu'Aza était peut-être lui aussi originaire du Mozambique s'il se confond avec « François Tranquille Petit dit Aza, mulâtre du Mozambique » qui, libre en novembre 1775, s'engageait comme cuisinier sur un bateau pour la Guinée⁷.

¹ NS 27 http://www.ghcaraibe.org/bul/NS27comp.pdf p. 8/12, et NS28.

² Voir ses articles sur « Minette chanteuse de couleur à Saint-Domingue », GHC 165, p. 4023 et GHC 185, p. 4638-42 en 2005.

³ Trouvé par *Frédéric Batier*.

⁴ La notice Wikipedia, signalée par *Marie-Christine Cintas*, le dit, sans indication de source, né à Curação le 22 décembre 1769.

⁵ Fichier Bossu.

⁶ Sur lui et sa famille, NS 24 p. 11-12/19 http://www.ghcaraibe.org/bul/NS24comp.pdf

⁷ Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, tome III, notice 3869.

M. de Trémondrie avait donc cessé de naviguer pour s'établir par mariage à Saint Louis du Nord où il était habitant caféier⁸. Mais c'est peut-être au cours d'un de ses derniers voyages comme capitaine de navire qu'il avait découvert et acheté Julien à Curaçao, d'où il était originaire comme le disent d'autres documents ?

Dans Les Affiches Américaines figurent d'autres mentions postérieures de Julien⁹:

27/11/1781 : « Les Comédiens du Cap donneront [une comédie]. Dans le premier acte, le nommé Julien jouera un concerto de violon calqué sur l'ariette du Barbier de Séville »

05/07/1783 : « Les Comédiens du Port au Prince donneront […] un opéra-comédie […] les Solo seront exécutés par les sieurs Petit, Pepe & le jeune Griff »

12/07/1783 : « Les Comédiens donneront [...] un opéra-féérie [...] entre le troisième et le quatrième acte le sieur Petit & Julien, jeune Griff arrivé nouvellement de France exécuteront en duo les petits airs variés [...]

De ces mentions successives, on peut supposer que, entre 1781 et 1783, Julien aurait fait un premier séjour en France, probablement avec son nouveau maître, et c'est alors qu'il aurait perfectionné sa technique. Mais nous n'avons pas pu trouver la confirmation de ce premier voyage : dans la série F/5b, lacune tant pour les départs de Bordeaux que pour les arrivées à Bordeaux de 1779 à 1785.

Son nouveau maître, c'est LEMERCIER de la RIVIÈRE, non pas Paul Pierre, l'intendant des lles du Vent à la Martinique de 1749 à 1764 puis conseiller au parlement de Paris, mais son fils, Paul Jean François, « conseiller du roi en ses conseils, commissaire général de la marine, ordonnateur au Cap Français » 10 et habitant propriétaire à Saint Domingue (1772-1791).

L'affranchissement

En 1785 Julien est de nouveau à Paris et, le 4 septembre 1785¹¹, Paul Belin de Villeneuve¹², « écuyer, membre de la Chambre d'agriculture du Cap Français et habitant du quartier du Limbé », fait venir à son domicile, ancien hôtel Charost, rue Montmartre, paroisse Saint Eustache, le notaire Bontemps. « Projetant de repartir incessamment de France pour l'Amérique et craignant que les événements de ce voyage ne le mettent dans l'impossibilité de remplir le dessein qu'il a d'affranchir le nommé Julien, griffe, son esclave », il « accorde la liberté audit Julien, griffe, créole de Curaçao, sans étampe¹³, joueur de violon et confiseur, lequel appartient audit comparant au moyen de la vente qui lui en a été faite par M. Lemercier de la Rivière. »

Il lui accorde la liberté « comme un témoignage de la satisfaction qu'il a de ses services et de ses talents et pour récompenser sa bonne conduite. »

Mais, pour que Julien ait pleine jouissance de cette liberté, « il est indispensable qu'elle soit revêtue des formes légales fixées par les ordonnances et règlements rendus sur la matière à l'égard des esclaves de la colonie de St Domingue » et M. Belin de Villeneuve prie donc « très instamment MM les administrateurs de la dite colonie de ratifier

⁸ Etat de l'indemnité, voir NS 24.

⁹ Trouvé et communiqué par *Bernard Camier*.

¹⁰ Mention dans l'acte d'affranchissement de Julien.

¹¹ MC/ET/CXVII/922, acte trouvé par *Pierre Bardin*.

¹² Sur BELIN de VILLENEUVE voir l'article de Pierre Bardin « Le capitaine Jean Louis VILTON » http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art21.pdf.

¹³ Marque au fer chaud des initiales de son maître.

l'affranchissement du dit Julien, voulant qu'en vertu du présent acte le porteur d'une simple expédition d'icelui puisse provoquer en son nom la dite ratification et faire tous actes à ce nécessaires comme une suite de la manumission qu'il fait en ce moment. »

On remarque que la date de la vente n'est pas donnée. Si elle avait été faite à Saint Domingue, Belin de Villeneuve aurait sans doute donné cette précision. Mais la vente d'esclave était interdite sur le sol de France. L'acte a donc dû être passé sous seing privé ou bien la vente n'aurait été que fictive, afin que Belin de Villeneuve apparaisse comme le maître de Julien à la place de Lemercier de la Rivière ?

Belin de Villeneuve était arrivé depuis peu de Saint Domingue. En effet, le 4 juin 1785, débarquent à Bordeaux, de L'Éclatant venant de Saint Domingue, M. Belin de Villeneuve, habitant du Limbé, le nommé Saint Louis son domestique et le nommé Lafrance aussi son domestique, mulâtre. Et Belin de Villeneuve est reparti très vite après la signature de l'acte, comme il l'annoncait, et revenu tout aussi rapidement puisque dès novembre 1785 débarque de La Belle Alize, toujours à Bordeaux, le sieur Paul Belin de Villeneuve, américain, 56 ans¹⁴.

Julien, que Belin de Villeneuve affranchira à Paris juste 3 mois après son arrivée sur L'Éclatant, n'est pas cité parmi ses domestiques. Mais il était lui aussi sur L'Éclatant arrivé le 4 juin 1785¹⁵ : M. le chevalier de la Rivière, « commissaire général ordonnateur de la partie du Nord de l'isle Saint Domingue », lui aussi passager sur le même navire, est accompagné de « son neveu M. Belin » et de ses domestiques « Goimbert, mulâtre libre, Antoine, nègre, Julien, mulâtre ». Et tous les trois repartent de Bordeaux pour Saint Domingue sur « L'Union Désirée », en avril 1786. Cette fois chacun est dit « domestique de M. de la Rivière »16 : seraient-ils tous affranchis ? Antoine, nègre du Cap Français, a 30 ans, Gonibert (sic), mulâtre du Cap Français, en a 25, et Julien, mulâtre du Cap Français, a 22 ans. Repartent aussi, d'autres « domestiques de M. de la Rivière », Pierre, quarteron du Cap Français, 22 ans, et... Saint Louis, mulâtre du Cap Français, 24 ans, lequel était arrivé le 4 juin 1785 comme domestique de Belin de Villeneuve¹⁷! Malheureusement la série des passeports de catholicité de l'amirauté de Bordeaux présente une lacune d'août 1784 à octobre 1786 et nous ne pouvons pas savoir ce qui était dit de Goimbert (ou Gonibert), Antoine, Julien, Pierre et Saint Louis.

Mais la preuve est faite que l'acte de vente de Lemercier de la Rivière à Belin de Villeneuve était fictif et que Le Mercier de La Rivière a profité de ce voyage à Paris pour y établir un ou des actes d'affranchissement avant de retourner à Saint Domingue les faire enregistrer!

Paul Jean-François LE MERCIER de LA RIVIÈRE

Que savons-nous de Lemercier de La Rivière ? Voici la notice que lui consacre M. Taillemite dans l'index de la « Description de Saint Domingue » de Moreau de Saint Méry, en partie grâce aux renseignements donnés dans son dossier E276 :

¹⁵ F/5b/17.

¹⁴ F/5b/17 pour les deux arrivées.

¹⁶ F/5b/42 et Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, tome III, notices 4752 à 4754. En série F/5b/17 ils sont dits «Goimbert mulâtre libre, Antoine nègre, Julien mulâtre, domestiques de M. de la Rivière ».

¹⁷ F/5b/42 et Dictionnaire des gens de couleur, op. cit., notices 4852-4853.

« LE MERCIER de LA RIVIÈRE (Paul Jean-François). Né à Montsoreau en Anjou, près de Saumur. Fils de Paul Pierre Le Mercier de la Rivière, ancien intendant de la Martinique et économiste célèbre¹⁸. Élève commissaire à Brest (1772), sous-commissaire de la marine au Cap (1774), commissaire-ordonnateur (1783). Il épousa au Port-au-Prince le 26 août 1784 Marguerite-Rose Bedout, native du Trou Bordet, veuve de Jacques Perdreau, substitut à Léogane et de Jean-Michel Lilavois. Ce mariage lui apporta une grosse caféterie au canton d'Ennery (300 esclaves). Désigné par l'Assemblée du Nord pour la représenter à la Constituante il mourut à Paris en juillet 1791. »

Paul Jean François Lemercier de la Rivière avait en effet épousé au Port au Prince le 26 août 1784, quelques mois avant de partir pour France, Marguerite Rose Bedout, native du Trou Bordet, fille de Pierre et Marguerite Ursule Guindet, habitants, tous deux décédés, et deux fois veuve, de Jacques Perdreau, avocat en parlement et substitut du procureur du roi à Léogane, puis de Jean Michel Lilavois, négociant.

Le contrat de mariage, établi par Me Oger Desbignons au Port au Prince le 21 août¹⁹, établissait la communauté de biens. Le futur époux apportait une habitation en café au quartier d'Ennery, dépendance de la paroisse de la Marmelade²⁰ et ses droits échus par le décès de sa mère. La future épouse apportait les biens cités dans son contrat de mariage en secondes noces avec Jean Michel Lilavois (Me Vauselin au Port au Prince, 14 février 1784). Douaire de 40 000 livres et préciput de 30 000 livres.

Le 9 août 1785²¹, Paul Pierre Lemercier de la Rivière²², conseiller du roi en ses conseils et honoraire en la Grande Chambre du parlement de Paris, y demeurant cloître Notre Dame, paroisse Saint Denis du Haut Pas, effectuait devant notaire une donation en faveur de son fils puisné Paul Jean François, « commissaire général de la marine et ordonnateur à Saint Domingue, y demeurant ordinairement, étant actuellement à Paris rue du Colombier à l'hôtel d'Angleterre, paroisse Saint Sulpice. »

La donation consistait en divers biens qu'il possédait en Anjou, terre d'origine de la famille, maison et vignes « Le Petit Morin », à Dampierre, autre maison et vignes au bourg de Monsoreau, ainsi que tous les meubles des deux maisons, et pré au lieu dit Le Pont Fouchard près la ville de Saumur. Si son père est tenu quitte par cette donation des 5 000 livres qu'il lui doit comme héritier en partie de Susanne Charlotte de Selvois sa mère, cette « donation » était assortie de nombreuses charges, lesquelles donnent un état de la famille :

- rembourser au décès de son père 19 000 livres qu'il doit comme constitution de rente perpétuelle à M. Turpin de la Table, commissaire des guerres ;
- payer en l'acquit de son père 5 000 livres qu'il doit à l'abbé de la Rivière son frère aîné, lui aussi comme héritier en partie de Susanne Charlotte de Selvois sa mère, et lui payer aussi 3 000 livres de rente viagère;

¹⁸ Dans des généalogies et des articles, le père et le fils sont parfois confondus.

¹⁹ Résumé dans l'inventaire après décès de Paul Jean François Lemercier de la Rivière.

²⁰ Cette caféterie lui était donc propre et ne venait pas de la future épouse comme le disait la notice de l'index du Moreau de Saint Méry.

²¹ M^e Margantin, MC/ET/CXVII/921.

²² Sur Lemercier de la Rivière père, voir l'article de Florence Gauthier « Le Mercier de la Rivière et les colonies d'Amérique, dans la Revue française d'histoire des idées politiques, 2004/2, n° 20, en ligne https://www.cairn.info/revue-française-d-histoire-des-idees-politiques1-2004-2-page-37.htm

- acquitter les 17 000 livres que son père doit à mademoiselle de la Rivière sa fille, elle aussi comme héritière en partie et comme légataire universelle de sa mère, et lui payer les 850 livres de rente viagère que lui payait son père;
- payer au donateur 24 000 livres au second semestre 1790 et lui payer jusqu'à son décès une rente viagère de 10 000 livres.

Paul Jean François Lemercier de la Rivière était donc considéré par sa famille, son père, son frère aîné et sa sœur, comme le soutien à l'avenir de toute la famille.

Le 11 septembre 1785, avant de repartir pour Saint Domingue, il signa une procuration²³ à son ami M. Desmé Desmarais, contrôleur des guerres à Saumur, pour administrer tous les biens qui lui appartenaient en Anjou en vertu de la donation faite par son père un mois avant.

Paul Jean François, désigné par l'Assemblée du Nord pour la représenter à la Constituante, revint de Saint Domingue en 1790 sur le navire L'Horizon²⁴ venant du Cap, qui transportait les « *députés provinciaux de Saint Domingue* ». Ils n'étaient pas allés jusqu'à Bordeaux mais avaient été débarqués à Royan le 27 octobre 1790. En voici la liste : Auvrai, habitant au Terrier Rouge, de la Rivière, habitant à la Marmelade, de Tremondrie, habitant au Petit Saint Louis du Sud, L'Estandart, négociant au Cap, Brard, habitant à la Plaine du Nord, Lafon de Ladebat, habitant au Camp de Louise. Ces messieurs avaient sûrement un ou plusieurs domestiques avec eux mais ceux-ci ne sont pas cités.

En 1791, les espoirs de la famille Lemercier de la Rivière s'effondraient. Paul Jean François mourait le 8 juillet 1791 dans la maison de campagne de son ami M. Belin²⁵, habitant de Saint Domingue, à Boulogne près Paris²⁶. Il est dit âgé de 40 ans environ et l'inhumation est faite en présence du maître d'hôtel de M. Belin et... de « *Louis Julien, bourgeois de Paris* » !

C'est en son domicile parisien, en l'hôtel garni d'Angleterre rue du Colombier, paroisse Saint Germain des Prés, que, le 20 juillet, son père et unique héritier quant aux meubles et acquêts, assistait à l'inventaire fait par Me Pezet de Corval, notaire commis d'office²⁷, en l'absence de la dame Bedout sa veuve, dont il ignorait si elle était vivante ou non. Étaient absents aussi son frère Philippe Pierre Lemercier de la Rivière, ci-devant chanoine de Candes²⁸, et son beau-frère Charles de Mars, « *ci-devant vicomte Demars* » commandant pour le roi des élèves de l'artillerie, chevalier de Saint Louis, demeurant à Pont à Mousson²⁹, et Susanne Céleste Julie Lemercier de la Rivière son épouse. Ces derniers s'étaient mariés le 11 août 1785 en l'église Saint Sulpice³⁰.

²⁵ Sûrement Belin de Villeneuve, celui qui avait affranchi Julien.

²⁹ École royale militaire d'artillerie fondée en 1776 et supprimée en 1793.

²³ M^e Margantin, MC/ET/CXVII/922.

²⁴ F/5b/17.

²⁶ L'extrait du registre de la paroisse Notre Dame de Boulogne est inséré dans une procuration de son père le 30 juillet 1791 (MC/ET/VII/505).

²⁷ MC/T/VII/505.

²⁸ Indre et Loire.

³⁰ Relevés du Centre généalogique et héraldique de la Marne sur Geneanet. Sur la généalogie de la famille Lemercier de la Rivière, voir l'arbre de Chloé Herenci, bmuriel2 sur Geneanet. Leur

Les vêtements, bijoux, livres et papiers sont présentés par Louis Hellot, mulâtre au service du défunt qui demeurait avec lui³¹.

Parmi les papiers nous relevons une lettre non datée de M. de Fleuriau, ministre de la marine, lui annonçant qu'il est nommé un des commissaires qui devaient passer à Cayenne³². Il n'alla jamais en Guyane mais il est bien dit dans son acte d'inhumation « commissaire pour le roi à Cayenne ».

Le 23 juillet Paul Pierre Lemercier de la Rivière renonce à la succession de son fils « étant plus onéreuse que profitable », pour s'en tenir aux créances qu'il a contre la dite succession. Il ignore la position de la succession de son fils en Amérique. Le 30 juillet³³, il apprendra que la dame Bedout veuve Lilavois, par son contrat de mariage avec son fils, était donataire universelle des biens meubles et immeubles de son défunt mari. Mais elle ne peut accepter la communauté entre eux et cette donation universelle qu'en s'engageant à exécuter les actes des 9 août 1785 (ci-dessus) et 22 janvier 1786 (rente viagère de 900 livres au profit du sieur Damien, architecte). En conséquence il établit une procuration en blanc, en tant que créancier de la succession, pour requérir l'apposition des scellés sur les biens de son fils, faire nommer un séquestre sur l'habitation, etc. et, si la dame Bedout renonce à la communauté et à la donation universelle, pour prendre les arrangements les plus avantageux.

Sur les déboires de Lemercier de la Rivière à Saint Domingue, sur son épouse, sur sa ruine, voir ses lettres à son ami Desmé des Marais, à son frère l'abbé et les lettres de sa sœur partie pour Saint Domingue après son décès³⁴. Pour plus de détails sur sa carrière, voir son dossier E276. Nous ne faisons que mentionner ces documents, qui ne concernent pas Julien.

Louis Julien CLARCHIES et sa famille

Revenons à Julien. Il était donc reparti pour Saint Domingue en avril 1786.

Dans les papiers de l'inventaire après décès de Paul Jean François Lemercier de la Rivière figurait un acte sous seing privé du 9 mai 1791 à Paris, attribuant 4 000 livres de

contrat de mariage avait été signé le 10 août 1785 chez Me Margantin, MC/ET/CXVII/921, deux jours après la « donation » du père à son fils.

Dans son article sur « La population noire dans le Paris du XVIIIe siècle », p. 14-15/38, http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art20.pdf, *Pierre Bardin* disait que Louis Helliot « n'est autre, sauf erreur, que celui qui sera sous-lieutenant dans la Légion de St Georges en septembre 1792 et puis capitaine au 13ème de Chasseurs à cheval. » Voir son livre « Joseph de Saint George, le Chevalier noir »

³² Charles Pierre Claret de Fleuriau avait été nommé ministre de la marine le 26 octobre 1790.

³³ MC/ET/VII/505.

https://www.erudit.org/en/journals/haf/1953-v7-n1-haf2002/301579ar.pdf Recherches collectives Chronique documentaire pour une nouvelle histoire coloniale. Les papiers privés et l'Amérique française (suite), par G.-A. Chevalier, G. Debien, L. Dermigny, M. Gaucher, C. Hugues, J. Marion, R. Massio et R. Richard; Revue d'histoire de l'Amérique française, volume 7, n° 1, juin 1953, p. 95-98 (à partir des lettres de Lemercier de la Rivière déposées en 1950 aux archives départementales de la Sarthe). Voir aussi dans les Papiers Debien déposés aux archives de la Gironde le dossier 192, Papiers Lemercier de la Rivière.

rente viagère « au sieur Louis Julien, griffe libre », à verser de 6 mois en 6 mois, le premier commencé le 1^{er} janvier 1791 et échu le 1^{er} juillet. Lemercier de la Rivière père déclare que le sieur Julien, « mulâtre au service du dit Lemercier de la Rivière », avait, à l'époque du décès de ce dernier, une somme de 300 livres dont il devait rendre compte. Nous avons vu qu'il était avec Lemercier de la Rivière fils à Boulogne et que, nommé Louis Julien et considéré par le curé comme « bourgeois de Paris », il avait assisté à son inhumation.

Julien, dit Louis Julien dans la rente viagère de 1791, est donc maintenant totalement libre de servitude domestique, à l'abri du besoin par cette rente et va mener sa vie de musicien. Ce n'est qu'à partir de ces années là qu'il va se faire appeler Louis Julien Clarchies.

Dans sa carte de sûreté parisienne³⁵, le 6 juin 1793, il est en effet nommé Louis Julien CLARCHIES : 26 ans, musicien domicilié 843 rue du Bac et avant rue Jacob, natif de Curaçao île hollandaise et à Paris depuis 1790.

C'est l'extrait d'acte de naissance à Paris de Marie Armantine, le 17 pluviôse an 5 (née la veille rue du Bac n° 843, 04 et 05/02/1797)³⁶ qui fait état du mariage au Cap en 1790 de ses parents, Louis Julien Clarchies, musicien, et Elisabeth Soudan. Nous n'avons pas pu trouver le mariage au Cap dont les registres conservés s'arrêtent le 5 janvier 1789.

Élisabeth SOUDAN serait née vers 1760 à la Martinique d'après la mention la concernant dans les listes de l'hôpital de la Charité de 1838³⁷ (78 ans, née à la Martinique, veuve de Julien Clarchey, entrée le 16 mai et morte le 19) mais elle peut tout autant être née à Saint Domingue où nous trouvons un Joseph SOUDAN, notaire à Saint Marc, qui fait son testament à Nantes le 19 juin 1733 devant Me Urien³⁸. Ce ne serait pas la première fois que dans un acte parisien tardif, bien après la perte de Saint-Domingue, un Antillais est supposé être de la Martinique.

Le couple eut 3 enfants (ou 4, nous le verrons), et cette postérité figure dans les arbres sur Geneanet de Frédéric Batier (olympe5) et de Marie Christine Cintas (06121959).

Après la mort de Julien Clarchies, le 25 décembre 1815³⁹, sa femme et ses enfants se retrouvaient dans le besoin et, le 14 mars 1832⁴⁰, leur fille, qui signe « *Armandine Julien pour ma mère, Ve Julien* » écrit au ministre pour solliciter un secours comme colon de la part de sa mère « *la veuve de Louis Julien Clarchies chef d'orchestre des bals de la Cour* », « *ayant eu le malheur d'être rayés, depuis fort longtemps, de la pension qui leur était accordée et n'ayant pu, à l'époque de la réclamation, fournir toutes les pièces qui prouvaient que feu son époux était propriétaire à St Domingue ». Elle fournit comme preuve un extrait de l'acte de naissance à Paris, à la date du 17 pluviôse an cinq (05/02/1797), de sa fille Marie Armantine, « <i>fille de Louis Julien Clarchies, musicien, et de Élisabeth Soudan, mariés au Cap, isle de St Domingue, en mil sept cent quatre vingt dix* ».

³⁵ F/7/4794, relevé en ligne sur Geneanet.

³⁶ Frédéric Batier.

³⁷ Cause du décès, l'ascite (accumulation anormale de liquide entre les deux feuillets du péritoine, due à la cirrhose dans 80% des cas). Archives de l'AP-HP 3Q 2/34, registre des décès 1838. Document trouvé par *Frédéric Batier*.

³⁸ Glanes antillaises dans le notariat nantais, de *J.M. Loré*.

³⁹ Paris, état civil reconstitué.

⁴⁰ F/12/2817. Cette source signalée par *Frédéric Batier*.

Bien entendu ce seul acte ne pourrait constituer une preuve de la qualité de colon propriétaire réfugié de Saint Domingue. Le 24 mars, la réponse est que : « Il résulte de la vérification qui a été faite sur les anciennes matricules nominatives de colons que M. Julien Clarchies n'y a jamais figuré et que dès lors il n'a pu être rayé des listes ». En outre, même si une preuve était trouvée, il y a prescription « puisqu'une décision du gouvernement du 13 janvier 1831 [...] insérée dans des feuilles publiques a statué que, passé le 1er juillet de la même année, aucune demande d'admission ne serait plus reçue. Les listes sont définitivement closes. »

La pension évoquée par la veuve était probablement en fait la rente viagère faite à Julien par Lemercier de La Rivière et éteinte par son décès.

La fille aînée du couple, Marie Armantine, dont l'extrait d'acte de naissance le 17 pluviôse an 5 (4 février 1797) mentionnait le mariage des parents au Cap en 1790, n'a pas dû vivre longtemps car l'acte porte à la fin en marge la mention « décès rue Hillerin Bertin 435 hier -sic- à 4h du soir ». Cependant il y avait une Marie Armandine que nous verrons plus loin.

Sa sœur Héloïse Alphonsine, née vers 1803 et décédée à Lyon en 1855, fut rentière (1823), ouvrière (1824) puis lingère et eut deux filles naturelles : Alphonsine Esther, en 1823, par qui fut transmis un temps le patronyme Clarchies, et Théophile Cécile, en 1824, morte l'année suivante.

Leur frère Isidore Julien, né vers 1808, était musicien comme son père et sa sœur aînée. Ainsi, dans le journal-livre revue quotidienne « Figaro » du mercredi 22 mars 1837, on annonce que, le Vendredi saint où tous les théâtres sont fermés, au Cirque Olympique « un orchestre d'harmonie composé de 60 musiciens, conduit par M. Julien Clarchies, exécutera des quadrilles nouveaux sur lesquels les exercices de manèges seront exécutés ». Dans une lettre du 17 novembre de la même année 1837, à en-tête du Théâtre national Cirque Olympique boulevard du Temple, il écrit à « Mon cher pays » qu'il lui est impossible de rembourser sa dette : « J'ai été obligé de tout vendre ce que je possédais, et vous croyez que je puisse vous payer ? Je ne puis pas vous faire le billet que vous me demandez. Mes appointements sont envoyés jusqu'à parfaite liquidation [...]. Je fais tous mes efforts pour sortir de là où l'on m'a jeté [...] »⁴¹ Le 15 novembre 1845 il obtient un passeport à Bordeaux, où il est domicilié rue Belleville 121, pour aller à Bilbao donner des concerts⁴² : il a 38 ans, mesure 1m,72, a les cheveux noirs crépus, une barbe noire et le teint olivâtre. Il est mort dans la misère et sans postérité en 1853 à Alger⁴³.

Mais Louis Julien Clarchies avait en fait deux foyers. L'état civil reconstitué conserve les actes de naissance de deux enfants de Louis Julien Clarchies, artiste musicien, et Louise Ursule Magalon, « non mariés » : Marie Gabrielle, née le 14 et déclarée le 16 messidor X (03 et 05/07/1802), décédée à 8 mois le 12 pluviôse XI (01/02/1803), rue de l'Échiquier n° 26, « chez ses père et mère », et Jeanne Mélanie, née le 8 et déclarée le 9 floréal XIII (28 et 29/04/1805), rue Neuve Saint Sauveur n° 225 section Bonne Nouvelle. La naissance est déclarée par Louis Julien Clarchies, qui s'en reconnaît le père, et la mère a 25 ans. Le témoin, comme pour la déclaration de décès de Gabrielle, est Pierre Vinette, le mulâtre libre dominguois que nous connaissons bien par l'article de Pierre Bardin

8/14

⁴¹ Était en vente sur les sites des autographes de Priceministère et de Chapitre.com. Trouvé par *Marie Christine Cintas*.

⁴² Archives départementales de la Gironde, en ligne, 4 M 725/524. Signalé par *Frédéric Batier* et *Marie Christine Cintas*.

⁴³ Information de *Frédéric Batier* et *Marie Christine Cintas*.

« Dans le Paris du XVIIIe siècle, Pierre VINETTE et la famille de LA FERRONNAYS »⁴⁴ En 1805 Pierre Vinette est propriétaire demeurant faubourg Montmartre n° 27 et il a 60 ans.

Les actes de naissance de Marie Gabrielle et de Jeanne Mélanie ont été déposés le 7 décembre 1874, pour la reconstitution de l'état civil, par « *Mlle Clarchies, journalière Rébeval 82* », qui a déposé aussi l'acte de décès en 1815 de leur père Louis Julien. Cette Mlle Clarchies est Camille Hélène Clarchies, qui dépose aussi son propre acte de naissance, le 5 mars 1829 rue du faubourg Montmartre à Paris 2ème : fille de Louise Célénie Julie, couturière, et d'un père non dénommé. Il est donc très probable que sa mère Louise Célénie Julie Clarchies était sœur de Marie Gabrielle et de Jeanne Mélanie et donc fille de Louis Julien. Camille Hélène se mariera le 15 mai 1875 à Paris 19ème avec Ambroise Martin Wilmet et mourra le 16 mai 1881.

Il reste une interrogation sur la mère d'une autre fille Clarchies, Marie Armandine. épouse Desroches. Elle était connue comme peintre sous le nom de Louisa de Clarchies, « mulâtresse assez jolie, même sous la capote européenne », « artiste peintre, musicienne et femme de lettres », demeurant avenue d'Antin aux Champs Élysées, d'après une affaire de vol de manuscrit jugée au tribunal correctionnel de Paris en 1847 et classée sans suite⁴⁶. Elle se remaria le 1^{er} mars 1849 à Paris, 10^e arrondissement⁴⁷, avec Alexis Joseph Lefebvre, garçon de service à l'hôtel des Invalides, fils de Joseph et Marie Josèphe Wailly: elle est alors dite journalière, demeurant 13 rue de la Comédie, « fille de père et mère non dénommés » et il n'est pas fait mention d'un premier mariage. Et à son décès le 30 mai 1851, faubourg Saint Antoine n° 110, elle est dite Louise Clarchy, artiste peintre, 39 ans, née à Paris, veuve d'Édouard Deroches, demeurant rue d'Argenteuil 21. Cette fois il n'est pas fait mention de son second mari. Elle est donc née vers 1812 et ne peut se confondre avec Marie Armantine née en 1797. Si elle est bien fille de Louis Julien Clarchies, elle pourrait être la dernière fille d'Élisabeth Soudan, cette Armandine Julien qui écrivait la demande de secours pour sa mère en 1832, ce qui nous semble le plus probable. Mais elle peut être aussi fille de Louise Ursule Magalon ou encore d'une autre femme, inconnue.

Nous donnons en annexe un essai de généalogie.

Quand Louis Julien Clarchies décède, le 25 décembre 1815 rue des Moineaux n° 19, il est dit musicien, âgé de 46 ans, natif de Curasso île hollandaise, et... célibataire. Cependant son épouse légitime, Élisabeth Soudan, était en vie et ne mourra qu'en 1838. Cela sous-entend donc qu'ils ne vivaient plus ensemble et que les personnes qui déclarent le décès ignoraient son existence. Ces déclarants sont Gabriel Joseph Lherminé, musicien, 67 ans, demeurant rue Saint Dominique n° 12 et Julien Baudelle, rentier, 45 ans, demeurant rue des Quinze Vingt n° 3. Lui aussi nous le connaissons, par un article cette fois de Pierre Charet « Le fabuleux destin de Pierre Ferdinand Ozenne. Henri Jacques Claude et Reine RUSTE de REZEVILLE, Julien BAUDELLE »⁴⁸; c'est un quarteron libre dominguois.

⁴⁴ http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art09.pdf

⁴⁵ Informations de mariage et décès données par *Frédéric Batier*.

⁴⁶ Journal des débats politiques et littéraires et Gazette des tribunaux, 12 septembre 1847, sur Gallica, indexé par Geneanet. Signalé par *Marie Christine Cintas*

⁴⁷ État civil reconstitué.

⁴⁸ http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art25.pdf

Louis Julien Clarchies, Pierre Vinette, Julien Baudelle, voilà donc un autre coup de projecteur sur cette société de libres de couleur dans le Paris de la fin du XVIIIe et début du XIXe siècle.

Julien ou Clarchies, le musicien

Sous la référence http://data.bnf.fr/14837674/louis-julien_clarchies/ on trouve un très grand nombre de contredanses et « waltzes » de Julien, certaines regroupées, sous les titres « Les soirées agréables à la campagne », « Les veillées du salon », par Frère, marchand de musique passage du Saumon, rue Montmartre à Paris.

Autre site: http://imslp.org/wiki/Category:Clarchies,_Louis-Julien.

Bernard Camier qui nous a signalé ce deuxième site fait remarquer qu'une des deux partitions, la contredanse L'Été, est classée par dans les œuvres de 1781. Or cette année-là Julien était à Saint Domingue et encore esclave!

Louis Julien Clarchies est présent dans deux dictionnaires de musiciens :

CLARCHIES (Louis Julien), dit JULIEN, né à Curaçao le 22 décembre 1769, eut pour maître de violon Capron et pour maîtres de composition Rouff et Cambini. Il a composé les œuvres suivantes ; air varié pour le violon, duos de violon, duos pour clarinette, air varié pour quinte, plusieurs romances, des contredanses modernes très jolies⁴⁹.

CLARCHIES Louis Julien, plus connu sous le nom de JULIEN, né à Curaçao le 22 décembre 1769, fut élève de Capron pour le violon et de Cambini pour la composition. Il a écrit un air varié pour le violon, trois œuvres de duos pour le même instrument, une œuvre de duo pour la clarinette, un air varié pour l'alto, des romances et quinze recueils de contredanses, tous gravés à Paris. Ce fut lui qui le premier donna de l'élégance et de la grâce aux contredanses qu'il exécutait supérieurement sur le violon. Il est mort à Paris en 1814. Il eut longtemps de la célébrité pour son talent de directeur d'orchestre de contredanses⁵⁰.

Si « Capron » est Nicolas Capron, un des plus célèbres violonistes de son temps, ce n'est que pendant le tout premier séjour en France de Julien de 1781 à 1783 qu'il a pu recevoir ses leçons, puisque Capron est mort en 1785. Lemercier de la Rivière l'aurait donc envoyé se perfectionner à Paris aussitôt après l'avoir acheté à Monsieur de Trémondrie ? Mais il pourrait s'agir plutôt de ce Capron (ou est-ce le même ?) repéré par Pierre Bardin⁵¹, qui, le 1^{er} novembre 1783, jouait au Cap une sonate de violoncelle.

En revanche c'est sans doute plus tardivement qu'il a été élève de Giuseppe Maria Cambini, compositeur et violoncelliste italien, auteur d'opéras, de musique sacrée, de symphonies, concertos, sonates, musique de chambre, mort à Paris le 29 décembre 1825.

⁴⁹ Dictionnaire historique des musiciens, artistes et amateurs, morts ou vivans, qui se sont illustrés en une partie quelconque de la musique et des arts qui y sont relatifs, par Choron, Alexandre, 1771-1834.

⁵⁰ Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique, par François-Joseph Fétis, Arthur Pougin, édité en 1866, p. 320 et 346.

⁵¹ Joseph de Saint George, op. cit. p. 125-126.

Vers 1795, parmi les bals connus, « celui de l'Elysée ci-devant Bourdin, où le nègre Julien dirigeait l'orchestre avec un rare bonheur... »52

En 1802, dans la correspondance adressée à sa mère Marie Aurore de Saxe, Maurice Dupin parle d'une contredanse qu'il composa pour violon, jouée au cours d'un événement mondain dans un salon de Madame de Biche, remarquée par « l'illustre » Louis Julien Clarchies dit Julien qui fut « le premier à donner de l'élégance et de la grâce aux contredanses » et qui voulut même la faire publier dans le prochain recueil des siennes⁵³.

Voici ce qu'écrit Jean Michel Guilcher dans « La contredanse : un tournant dans l'histoire française de la danse »54, en notes 58 et 59 de la page 159 :

58 L'Été de Julien est la 222e feuille de la collection Bouin.

59 Dans la page de titre de ses nombreux recueils, Julien Clarchies se déclare « Américain », « professeur de danse et de musique », enfin, à partir du 15e, « chef d'orchestre des bals de la cour ». Les contemporains l'appellent Julien tout court, ce qui conduit à se demander s'il ne serait pas déjà l'auteur de la contredanse de 1781. Thiébault (Mémoires, II, p. 271) dit de lui « [...] le mulâtre Julien, chef d'orchestre des bals, [...] jouait la contredanse si merveilleusement qu'on lui demandait de la jouer en soliste et que le premier violon du monde ne l'aurait pas mieux jouée que lui. » Reichardt (Un hiver à Paris, p. 99) entend chez Mme Récamier un orchestre « admirablement conduit par un violoniste mulâtre » et apprend que « c'est une fureur d'avoir ce chef d'orchestre ; on se le dispute à prix d'or... »

En page 150 Guilcher précise « Sous le Consulat et l'Empire, le seul Julien Clarchies publie chez Frère au moins vingt-deux recueils, totalisant deux cent soixante-seize titres ».

Dans « Analyse du manuscrit "Contredanses pour le violon premier" par Naïk Raviart⁵⁵, on peut lire:

« La Claris qui nous occupe ici doit donc être La Clarice de Louis Julien Clarchie, que, comme La Fannie ci-dessus, Frère publie dans le 7e recueil des danses de cet auteur. (Frère a commencé à publier des recueils entièrement consacrés aux contredanses et valses de Julien du vivant de ce prolifique auteur. Il a continué après sa mort, une fois rachetés les droits à sa veuve.)

Louis Julien Clarchie, qui se présente lui-même comme "Américain", est souvent désigné comme "le mulâtre Julien". À l'origine de plusieurs standards de contredanses - dont, par son titre au moins, L'Été -, c'est un musicien adulé, un compositeur et chorégraphe fécond, un professeur recherché, un génial conducteur d'orchestre que le Tout-Paris s'arrache, un violoniste soliste que "l'on se dispute à prix d'or", un chef d'orchestre réputé des bals de la Cour. Les publications le disent demeurer "rue du Bacq dans le marché Boulinvillier l'escalier n° 3." »

⁵² Georges Duval – Souvenirs Thermidoriens – BnF – 8L, cité par Pierre Bardin dans « Guillaume Delorme le Montagnard » http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art11.pdf B41-54 (1-2)

⁵³ Voir: http://blog.serifontaine.com/post/2013/03/15/18-Le-Pape%2C-S%C3%A9rifontaine-et-sa- Demoiselle Signalé par Marie Christine Cintas.

⁵⁴ Livre publié en 2003, signalé par *Marie Christine Cintas*

⁵⁵ Signalé par *Marie-Christine Cintas*, in http://jeanluc.matte.free.fr/contred/analyse.htm. Certains recueils se retrouvent dans des sites de vente de vieux papiers, à Drouot ou ailleurs.

Dans le Journal des débats politiques et littéraires qui rapporte l'affaire de Louisa de Clarchies en 1847, celle-ci est présentée comme « fille du célèbre mulâtre Julien, ancien chef d'orchestre du temps de l'Empire. 56 »

Quelques références de reprises récentes d'œuvres de Julien :

http://www.carnetdebals.com/danses/CD%20Empire.pdf

http://www.passofinto.fr/creole-se-disant-libre-jouant-du-violon/

http://www.reverences.org/cd1.htm

Et, pour écouter sa musique, Marie-Christine Cintas signale sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=pe3vpxFdRDo

https://www.youtube.com/watch?v=utuwtSzIKTc

Voilà donc le destin extraordinaire d'un esclave, affranchi en raison de ses talents de violoniste et devenu chef d'orchestre des bals de l'Empire. Il est mort en 1815, l'année des Cent Jours et de l'abdication de l'Empereur : Napoléon, le Corse, et Joséphine, la créole martiniquaise, puis Marie-Louise, l'Autrichienne, auraient-ils dansé au son de l'orchestre que dirigeait ce griffe des Antilles, ancien esclave ?

Annexe

Les enfants CLARCHIES

FB (Frédéric Batier, Olympe5 sur geneanet) MCC (Marie Christine Cintas, 06121959 sur geneanet)

1 Louis JULIEN CLARCHIES

griffe, affranchi, musicien

carte de sûreté 102462, F7/4794, n° 119, 06/06/1793 : 26 ans ; arrivé à Paris en 1790 ; domicilié rue du Bac 843 et avant rue Jacob

o 1769/1770 Curação

+ 25/12/1815 Paris, rue des Moineaux 19 ; 46 ans, célibataire (sic)

(pièce déposée par MIIe Clarchies journalière, Rébeval 82)

ax 1790 Le Cap, Élisabeth SOUDAN

o ca 1760 (Martinique?)

+ 19/05/1838 Paris, hôpital de la Charité (FB)

b* Louise Françoise Ursule MAGALON

1a Louis JULIEN CLARCHIES ax 1790 Élisabeth SOUDAN

1a.1 Marie Armantine CLARCHIES

o 17 pluviôse V (05/02/1797) Le Cap (in dossier F12/2817)

en marge : décès rue Hillerin Bertin 435 hier -sic- à 4h du soir

Dans les textes consultés sur les bals du Premier Empire, nous n'avons pas trouvé de nom des chefs d'orchestre : par exemple, Revue du Souvenir napoléoniens, n° 299, mai 1978, p. 6-17. https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-cour-imperiale-3eme-partie-bals-pares-et-bals-masques/

- 1a.2 Héloïse Alphonsine CLARCHIES
 - o ca 1803 (rentière 20 ans, en 1823 ; ouvrière 1824)
 - + 05/05/1855 Lyon 2 (FB)
 - * ca 1840 Pierre FAVRE (FB) (d'où Pierre FAVRE o 25/02/1840 Lyon (FB)

d'où (père non dénommé)

- 1a.2.1 Alphonsine Esther CLARCHIES
 - o 14/11/1823 Paris (pièce déposée par Me Dupuis, place Brunoy, Paris XII)
 - b 15/11/1823 Paris, Saint Roch (familysearch, sur geneanet)
 - + 04/04/1900 Paris, hôpital Saint Antoine (FB)
 - a* NN (d'où 6 enfants naturels à Lyon, 1840-1854, FB)
 - bx 31/05/1862 Lyon 1, Jean Antoine CHAPUY, fils de Claude Antoine et Françoise CORNU (familysearch)
 - o 09/05/1810 Izenave (Ain, 01)
- 1a.2.2 Théophile Cécile JULIEN CLARCHIES
 - o 28/12/1824 Paris rue Saint Honoré 398 (la Commission)
 - b 30/12/1824 Paris Saint Roch (familysearch)
 - + 27/02/1825 Presles et Boves, Aisne, 02 ; en nourrice (FB)
- 1a.3 Isidore Julien CLARCHIES

musicien, directeur du Cirque Olympique à Paris

- o ca 1808
- + 09 d 10/09/1853 Alger (FB), hôpital civil : Julien Clarchies, musicien, veuf de Joséphine Bounenfant (sic), 45 ans, né à Paris, fils de feu Julien Clarchies et feue Élisabeth Soudan ; déclaré par deux infirmiers
- x Françoise Céleste dite Joséphine BONENFANT, fille de Jean Joseph, marchand boucher, et Marie Louise LAMBERT (FB)
 - o 12 frimaire XIII (03/12/1804) Athis (Marne, 51) (FB)
 - + 30/04/1853 Mustapha, Algérie (FB) ; 48 ans, née à Athis Mons, épouse du sieur Jean Louis (sic) Clarchies, artiste musicien, décédée à son domicile à l'Agha n° 58
- ? 1a.4 (ou 1b.4 ou 1c.1 ?) Louise Armandine dite Louisa CLARCHIES artiste peintre et musicienne
 - o ca 1812 Paris (35 ans en 1847, 39 ans en 1851)
 - + 30/05/1851 Paris faubourg Saint Antoine 110 ; Louise, artiste peintre, 39 ans, veuve d'Édouard Desroches
 - x /1847 Édouard DESROCHES

(elle est dite artiste peintre et musicienne, veuve Desroches, en 1847)

- ? bx 01/03/1849 Paris 10, Alexis Joseph LEFEBVRE, garçon de service à l'hôtel des Invalides, fils de Joseph et Marie Josèphe WAILLY
 - (elle est dite Louise Armandine Clarchies, journalière demeurant rue de la Comète 13, fille de père et mère non dénommés ; pas de mention d'un premier mari)

1b Louis JULIEN CLARCHIES b* Louise Françoise Ursule MAGALON

- 1b.1 Marie Gabrielle CLARCHIES
 - o 14 d 16 messidor X (03 et 05/07/1802)

(pièce déposée par MIle Clarchies, journalière, Rébeval 82)

- + 12 pluviôse XI (01/02/1803) Paris rue de l'Échiquier 26 ; 8 mois
- 1b.2 Jeanne Mélanie CLARCHIES/
 - o 08 d 09 floréal XIII (28 et 29/04/1805) Paris rue Neuve Saint Sauveur 225 (pièce déposée par Mlle Clarchies, journalière, Rébeval 82)

? 1b.3 Louise Célénie Julie CLARCHIES couturière

(peut-être l'aînée : même prénom que sa mère)

ďoù

Camille Hélène CLARCHIES (Mlle Clarchies, journalière)

couturière à son mariage et à son décès, demeurant rue Rébeval 82

- o 05/03/1829 Paris rue du Faubourg Montmartre 83 (pièce déposée par Mlle Clarchies, journalière, Rébeval 82 : parenté, elle-même) ; père non dénommé, pas de reconnaissance
- + 16/05/1881 Paris 19e (FB), rue Rébeval 82; 52 ans, couturière
- x 15/05/1875 Paris 19^e Ambroise Martin WILMET (FB), doreur sur bois, fils de Jean Martin et Adélaïde Clémentine ROBERT, tailleurs demeurant avec leur fils o 06/02/1840 Paris 5^e

Lire un autre article
Page d'accueil